

DATE :

Le concours d'entrée en sixième à l'EMPT de Bingerville, session 2017 se déroulera le **samedi 20 mai 2017** sur toute l'étendue du territoire national. L'idée est bien de permettre au plus grand nombre d'enfants ivoiriens de pouvoir concourir

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Les conditions au concours d'entrée en sixième à l'EMPT sont les suivantes :

- Etre de nationalité ivoirienne et de sexe masculin ou féminin ;
- Etre âgé au maximum de 12 ans au 31 décembre 2017 (C'est-à-dire être né en 2005 ou après) ;
- Etre en classe de CM2 au titre de l'année scolaire 2016 - 2017 ;
- Etre physiquement et médicalement apte : une visite médicale sera effectuée pour les candidats admissibles, avant les épreuves sportives, sous la responsabilité de la Direction de la Santé et de l'Action Sociale des Armées (DSASA).

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Deux (02) extraits originaux d'acte de naissance ou de jugement supplétif de moins d'un an ou d'une attestation de naissance ;
- Un (01) certificat original de nationalité ivoirienne ;
- Un (01) certificat de scolarité comportant le résultat du premier trimestre de CM2 ;
- Trois (03) photos d'identité de même tirage portant au verso les mentions suivantes : Nom, Prénoms, Date et Lieu de naissance ;

FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription au concours s'élèvent à douze mille (12.000) francs CFA par candidat. Ils sont payables à partir du **20 février 2017** contre délivrance d'un reçu :

- Pour ABIDJAN, à la Direction des Finances du Ministère de la Défense.
- Pour L'intérieur du pays, dans les centres d'inscription ci-dessous indiqués.

INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les inscriptions et le retrait des dossiers de candidature se feront dans les centres d'inscription du **20 février au 10 avril 2017**.

Les centres d'inscription sont les suivants :

- ABIDJAN (EMGA/DORH)
- YAMOOUSSOUKRO (GR)
- ABENGOUROU (GENDARMERIE)
- BOUAKE (3° REGION MILITAIRE)
- DALOA (2° REGION MILITAIRE)
- GAGNOA (GENDARMERIE)
- KORHOGO (4° REGION MILITAIRE)
- MAN (GENDARMERIE)
- ODIENNE (GENDARMERIE)
- SAN-PEDRO (GENDARMERIE)
- SEGUELA (GENDARMERIE)

Soit onze (11) au total.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Le dépôt des dossiers de candidature se fera dans les centres d'inscription au plus tard le **10 avril 2017**, délai de rigueur.

Les responsables des zones d'inscription de l'intérieur se chargeront d'acheminer les dossiers de candidature et les fonds émanant des inscriptions à la DORH, le **14 avril 2017** au plus tard (une copie du reçu de chaque candidat sera jointe).